

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2023-1271
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2015-844
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné de ce qui suit :

- 1) Lors d'une séance tenue le lundi 30 octobre 2023, le conseil municipal a adopté le projet de règlement N° 2023-1271 modifiant le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda, afin de notamment :
 - modifier le plan de zonage afin d'agrandir la zone « 3074 », à même une partie de la zone « 3059 », situées dans le quartier Évain, dans le secteur de la rue Bertrand, de sorte à intégrer le lot 4 172 222 au cadastre du Québec à l'intérieur de la zone « 3074 »;
 - modifier la grille des spécifications de la zone « 2019 », située dans le pôle central de Rouyn-Noranda, dans le secteur de la rue Perreault Est, afin d'augmenter le nombre maximal de logements par bâtiment de 24 à 36.
- 2) Une assemblée de consultation publique sera tenue le **lundi 11 décembre 2023 à compter de 19 h 55** à la salle du conseil située au 5^e niveau de l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda.
- 3) Le projet de règlement N° 2023-1271 peut être consulté aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.
- 4) Le projet de règlement N° 2023-1271 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DESCRIPTION DES ZONES VISÉES :

Zone « 2019 » : la zone 2019 est constituée des propriétés situées au sud de la rue Perreault Est entre les propriétés portant les numéros civiques pairs 724 et 1392.

Zone « 3059 » : l'actuelle zone 3059 est située dans le quartier d'Évain et est constituée des propriétés situées de part et d'autre de l'avenue de l'Église (entre la rue Yvette-Leblanc et la rue Bourassa), des propriétés situées de part et d'autre de l'avenue Marcotte (entre la rue Yvette-Leblanc et la rue Bourassa), des propriétés de part et d'autre de la rue Jolivet ainsi que des propriétés situées au nord de la rue Bertrand. À la suite de l'entrée en vigueur du présent règlement, l'actuelle zone 3059 serait réduite par le transfert vers la zone 3074 du lot 4 172 222.

Zone « 3074 » : l'actuelle zone 3074 est située dans le quartier d'Évain et est constituée des lots au sud de la rue Bertrand compris entre les propriétés portant les numéros civiques pairs 18 et 46. À la suite de l'entrée en vigueur du présent règlement, l'actuelle zone 3074 serait agrandie par le transfert à partir de la zone 3059 du lot 4 172 222.

Un plan détaillé de ces zones est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 1^{er} jour du mois de novembre 2023
et publié le 8 novembre 2023



Angèle Tousignant, greffière